

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebaplan HS 40 S

Date de révision: 12.02.2024

Code du produit: 1210900

Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Klebaplan HS 40 S

UFI: QUU8-A07A-8006-8STQ

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Spachtelmasse

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | | |
|----------------|--------------------------|--------------------------------------|
| Société: | Sika Schweiz AG | |
| | VE Klebag | |
| Rue: | Herdern 13 | |
| Lieu: | CH-6373 Ennetbürgen | |
| Téléphone: | 041 624 40 50 | Téléfax: 041 620 62 85 |
| e-mail: | info@klebag.ch | |
| Interlocuteur: | Dr. W. Gaede | Téléphone: 041 624 4052 (Bürozeiten) |
| e-mail: | gaede.wolfgang@klebag.ch | |
| Internet: | www.klebag.ch | |

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 079 372 40 56
STIZ: 044 251 51 51 (Kurzwahl 145)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Skin Irrit. 2; H315
Eye Dam. 1; H318
Skin Sens. 1; H317

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Portlandzement

Mention Danger
d'avertissement:

Pictogrammes:**Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebaplan HS 40 S

Date de révision: 12.02.2024

Code du produit: 1210900

Page 2 de 8

- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de substances classés comme nocifs ou dangereux pour l'environnement conformément à la Directive N° 67/548/CEE ou au règlement (CE) N° 1272/2008, ni auxquelles une valeur limite d'exposition professionnelle communautaire est attribuée, ni classées comme substance PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPvB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mastic/enduit

Composants dangereux

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|------------|---|----------|----------|----------------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008) | | | |
| 65997-15-1 | Portlandzement | | | >= 10 - < 20 % |
| | 266-043-4 | | | |
| | Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3; H315 H318 H317 H335 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Information supplémentaire

Produit ciment, dont la teneur en chrome VI a été abaissée à < 0,0002% par l'agent réducteur (par rapport au poids à sec total).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

Après contact avec les yeux

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Appeler immédiatement un médecin.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Consulter impérativement un médecin. Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Exposition gegenüber Konzentrationen in der Luft, die über den gesetzlichen oder empfohlenen Grenzwerten liegen können Augenreizungen oder Reizungen der Nase, des Rachens und der Lungen verursachen.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebaplan HS 40 S

Date de révision: 12.02.2024

Code du produit: 1210900

Page 3 de 8

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Das Produkt selbst brennt nicht.
Löschmittel den Umgebungsstoffen anpassen.

Moyens d'extinction inappropriés

aucune

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone Oxydes de soufre.

5.3. Conseils aux pompiers

Evacuer les personnes en lieu sûr. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Équipement spécial de protection en cas d'incendie gem. EN 469

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Utiliser un équipement de protection individuel Evacuer les personnes en lieu sûr. Ne pas respirer les poussières.

Pour les non-secouristes

Evacuer les personnes en lieu sûr.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière. Éviter une introduction dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Éviter la formation de poussière. Abattre la poussière avec un jet d'eau. Retenir l'eau de nettoyage contaminée et l'éliminer.

Pour le nettoyage

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Pour recueillir la substance, utiliser un aspirateur industriel agréé.
matière inadéquate pour recueillir le produit: Solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Ne pas respirer les poussières.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Information supplémentaire

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un équipement de protection individuel Ne pas respirer les

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebaplan HS 40 S

Date de révision: 12.02.2024

Code du produit: 1210900

Page 4 de 8

poussières.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Protéger contre: forte chaleur. humidité.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver uniquement dans les récipients d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

| N° CAS | Substance | ppm | mg/m ³ | fib/ml | Catégorie | Origine |
|------------|--|-----|-------------------|--------|-----------|---------|
| 14808-60-7 | (OLD) Dioxyde de silicium cristallisé (quartz), pour une teneur <= 4% en poids de SiO ₂ cristallisé | - | 3 a | | VME 8 h | |
| 7778-18-9 | Sulfate de calcium (alvéolaire) | - | 3 | | VME 8 h | |

Conseils supplémentaires

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Porter des gants appropriés. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière. Empfehlung der Firma KCL GmbH, Deutschland:

Handschuhtyp: DERMATRIL 740; Materialstärke: 0.11 mm, Methode: DIN EN 374

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. vêtement de protection: aus Fibres naturelles (coton) Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante. (Usage(s) recommandé(s) FF P 2)

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Poudre
Couleur: gris
Odeur: inodore

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebaplan HS 40 S

Date de révision: 12.02.2024

Code du produit: 1210900

Page 5 de 8

Testé selon la méthode

| | | |
|--|----------------------------|-------------------|
| Point de fusion/point de congélation: | non applicable | |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | non applicable | |
| Inflammabilité: | non applicable | |
| Limite inférieure d'explosivité: | non applicable | DIN 51649 |
| Limite supérieure d'explosivité: | non applicable | DIN 51649 |
| Point d'éclair: | non applicable | |
| Température d'auto-inflammation: | non applicable | |
| Température de décomposition: | Aucune donnée disponible | EC: 440/2008 A.2. |
| pH-Valeur: | ca. 11 | |
| Viscosité cinématique: | non applicable | |
| Hydrosolubilité: | miscible. | |
| Coefficient de partage n-octanol/eau: | non applicable | |
| Pression de vapeur: | non déterminé | |
| Pression de vapeur: | non déterminé | |
| Densité: | ca. 1.09 g/cm ³ | |
| Densité apparente: | non déterminé | |
| Densité de vapeur relative: | non applicable | |

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Température d'inflammation spontanée

solide:

non applicable

gaz:

non applicable

Autres caractéristiques de sécurité

Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

Point de ramollissement:

non applicable

Viscosité dynamique:

non applicable

Durée d'écoulement:

non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de risques spéciaux à signaler.

10.4. Conditions à éviter

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Protéger contre: forte chaleur. humidité.

10.5. Matières incompatibles

Acide.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de risques spéciaux à signaler.

Information supplémentaire

aucune

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebaplan HS 40 S

Date de révision: 12.02.2024

Code du produit: 1210900

Page 6 de 8

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Aucune donnée disponible

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (Portlandzement)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire référentes à des preuves

aucune

Expériences tirées de la pratique

aucune

11.2. Informations sur les autres dangers**Autres informations**

aucune

Information supplémentaire

aucune

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Pas de risques spéciaux à signaler.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebaplan HS 40 S

Date de révision: 12.02.2024

Code du produit: 1210900

Page 7 de 8

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)

170802 Déchets de chantier et matériaux terreux; Déchets de chantier à base de gypse; Déchets de chantier à base de gypse, autres que ceux visés à la rubrique 17 08 01

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

170802 Déchets de chantier et matériaux terreux; Déchets de chantier à base de gypse; Déchets de chantier à base de gypse, autres que ceux visés à la rubrique 17 08 01

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Législation nationale

Information supplémentaire

EMICODE: EC1 PLUS - Sehr emissionsarm gemäss GEV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Gegenüber Fassung 2022 Änderungen in folgenden Abschnitten: 2, 6, 12

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification | Procédure de classification |
|---------------------|-----------------------------|
| Skin Irrit. 2; H315 | Méthode de calcul |
| Eye Dam. 1; H318 | Méthode de calcul |
| Skin Sens. 1; H317 | Méthode de calcul |

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebaplan HS 40 S

Date de révision: 12.02.2024

Code du produit: 1210900

Page 8 de 8

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

| | |
|------|---------------------------------------|
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |

Information supplémentaire

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)